

sorte de revanche providentielle dans le choix d'un lieu rempli de tels souvenirs ?

Voyons maintenant comment les choses se passèrent. Treize ans auparavant, cette espèce de palais qu'on appelle le château de Vizille et qui fut l'œuvre du grand connétable (4) avait été acheté avec les terres qui en dépendaient par M. Claude Périer, du dernier duc de Villeroy, descendant de Lesdiguières par les femmes. M. Périer, riche négociant, fit à ses hôtes une réception quasi royale. La séance se tint dans l'ancien jeu de paume converti en manufacture et il ne se rencontra pas de Mirabeau à ce jeu de paume, comme il s'en trouva un l'année suivante à celui de Versailles. Le même amour du bien public, la même ardeur pour de saines réformes, le même respect pour la royauté légitime animaient tous les Membres de l'Assemblée, tous les délégués des divers ordres.

Sans doute, il y avait de grandes inégalités de représentation, par suite de convocations faites à la hâte, sans autorité officielle reconnue; mais enfin, les présents stipulèrent pour les absents, et les trois-ordres se groupèrent hiérarchiquement. La grande salle du jeu de paume put facilement contenir les cinq cent quarante députés des trois-ordres de la province.

Les députés grenoblois, se trouvant beaucoup trop nombreux, proportion gardée se réduisirent à 10 voix. On ne cherchait pas à empiéter les uns sur les autres. Un esprit de conciliation dominait alors dans tous les rangs.

Quoique l'heure indiquée fût deux heures de l'après-midi, on se trouva réuni à huit heures du matin et on prit séance sur-le-champ.

---

(4) Il rappelle l'architecture du château de Fontainebleau.